



2^E ÉDITION

PLAN *vert*



SAINTE-JULIE





Réalisé par la Ville de Sainte-Julie

Conception graphique : Lucie Laverdure (infographe.com)

Photographies : Félix Provost, Céline Labonté, Jennifer Loschiavo, Martine Gaudry, istockphoto.com

TABLE DES MATIÈRES

	Mot de la mairesse.....	4
	Mot du Comité de l'environnement.....	5
	Mission.....	6
	Orientations générales.....	7
9	EAU	
	Eau potable.....	10
	Eaux usées.....	11
	Eau de ruissellement.....	12
13	AIR	
	Qualité de l'air et gestion des gaz à effet de serre.....	14
17	MOBILITÉ DURABLE	
21	NATURE	
	Foresterie urbaine, espaces verts et milieux naturels.....	22
25	BÂTIMENTS	
	Efficacité énergétique, constructions et rénovations vertes.....	26
29	MATIÈRES RÉSIDUELLES	
33	SOL ET NUISANCES	
	Sols.....	34
	Nuisances.....	35
37	VILLE	
	Gestion municipale écoresponsable.....	38
39	CONCLUSION	

MOT DE LA *maire*

Je suis fière de vous présenter, au nom du conseil municipal, la nouvelle édition du Plan vert de la Ville de Sainte-Julie. Ce document guidera nos interventions relatives à l'environnement pour les prochaines années.

En 2009, lorsque nous avons adopté la première édition du Plan vert, nous avons confirmé notre volonté de réduire l'empreinte écologique de la Ville et celle de ses citoyens par de meilleures pratiques environnementales et des mécanismes de protection, de restauration et de mise en valeur de l'environnement.

Huit ans plus tard, c'est avec fierté que je vous annonce que plus de 85 % des interventions prévues dans le premier Plan vert ont été réalisées. Avec ce bilan positif, il est maintenant temps de se doter d'une nouvelle édition du Plan vert en se fixant de nouveaux objectifs pour continuer d'offrir un environnement de qualité à nos citoyens actuels et futurs, mais aussi pour lutter contre les changements climatiques, l'un des plus grands défis des prochaines décennies.

La révision du Plan vert et sa réécriture ont nécessité un travail ardu. J'en profite donc pour remercier l'ensemble des membres du Comité de l'environnement : Mme Isabelle Poulet, conseillère municipale et présidente du comité, Mme Lucie Bisson, conseillère municipale, Mme Isabelle Moïse, citoyenne, Mme Élyse Claude Léveillé, citoyenne, M. Martin Archambault, citoyen, M. Éric Dupuis, citoyen, M. Richard Gouin, citoyen, M. Pierre-Luc Blanchard, directeur du Service de l'urbanisme et Mme Linda Boucher, inspectrice en environnement/bâtiment. De plus, il m'importe de souligner la collaboration de Mme Mélanie Rheault et M. Jean-François Lanteigne qui ont aussi participé à ce projet à titre d'anciens membres du Comité.

Je remercie également les nombreux citoyens du groupe témoin qui ont répondu à nos questions et qui nous ont guidés dans la rédaction de ce plan, de même que tous les résidents qui ont participé au processus de consultation de la planification stratégique en 2012.

Bonne lecture,

Suzanne Roy
Mairesse

De gauche à droite :

Mme Suzanne Roy, mairesse

Mme Lucie Bisson, conseillère municipale

Mme Isabelle Poulet, conseillère municipale





COMITÉ DE *l'environnement*

AVRIL 2009

Adoption du premier Plan vert par le conseil municipal

Début de l'élaboration du nouveau Plan vert

- Analyse de la situation actuelle – 85 % des actions du Plan vert 2009 ont été réalisées et la majorité des actions à faire demeurent fondées et ont été reportées
 - Échantillonnage des politiques gouvernementales et des programmes d'autres municipalités en lien avec l'environnement
 - Identification de la mission et des objectifs
 - Confirmation des huit axes d'intervention et des actions qui y sont rattachées en tenant compte de la planification stratégique de 2012 et du sondage effectué en 2016 auprès de plus de 500 citoyens julievillois
-

FÉVRIER 2014

AVRIL 2017

Adoption de la deuxième édition du Plan vert

A photograph of a dense forest with many thin tree trunks and green foliage. The image is overlaid with a semi-transparent green filter. The text is centered in the middle of the image.

mission

**PROTÉGER, RESTAURER ET METTRE EN VALEUR
L'ENVIRONNEMENT EN MOBILISANT TOUS
LES CITOYENS ET LES PARTIES PRENANTES
AFIN D'ASSURER UN PATRIMOINE DE QUALITÉ
AUX GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES.**

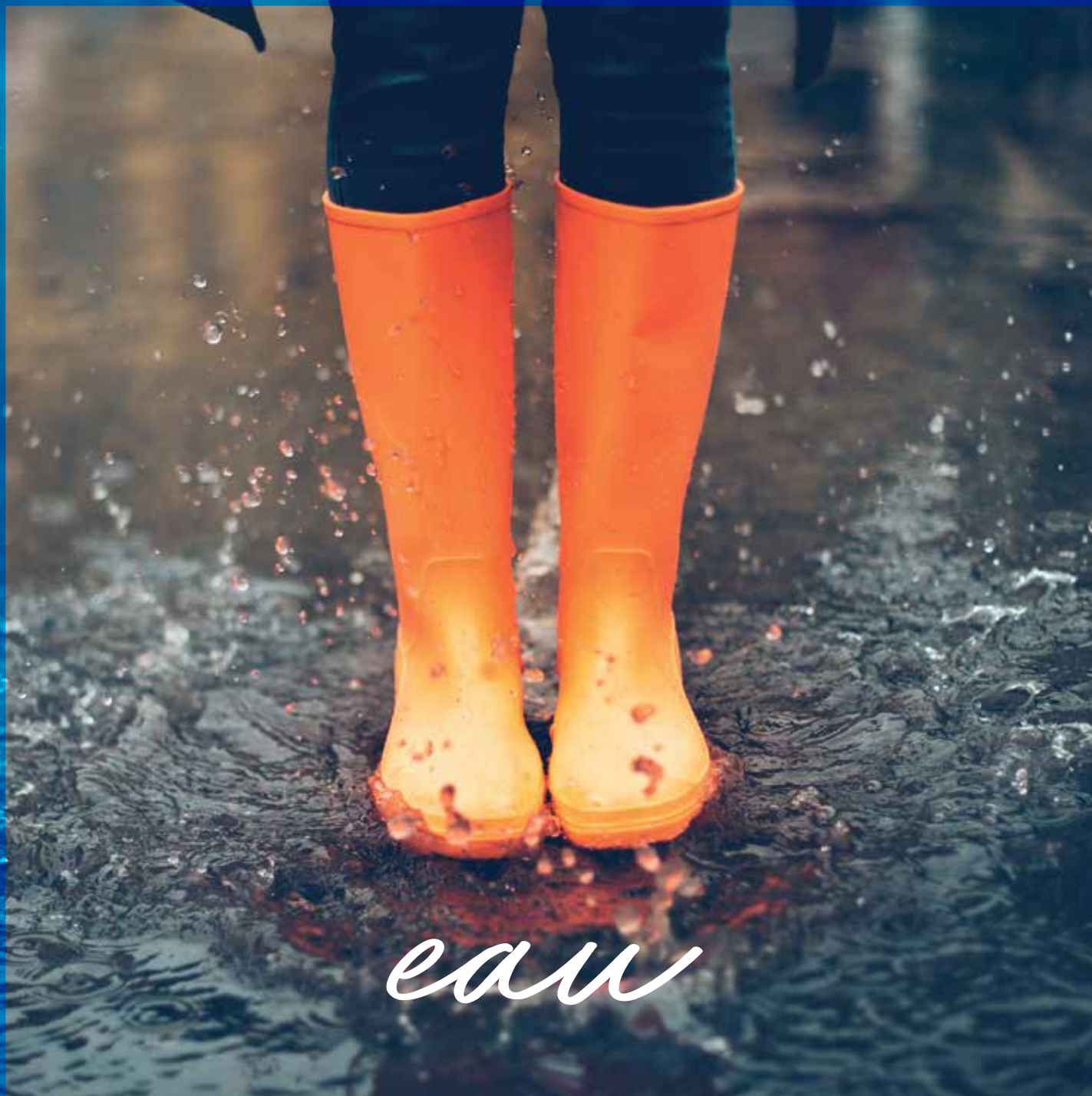
A photograph of a forest path with tall trees and green foliage, serving as the background for the text.

orientations GÉNÉRALES

APRÈS D'IMPORTANTES EFFORTS VOUÉS
À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DEPUIS 2009,
LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE
DES ACTIONS MUNICIPALES ET CITOYENNES
DOIT CONSTAMMENT S'AMÉLIORER. INSPIRÉE
PAR LES EFFORTS DES CITOYENS, LA VILLE DE SAINTE-JULIE
SOUHAITE UNE SENSIBILISATION ACCRUE ET UN NIVEAU
SUPÉRIEUR D'ACCOMPAGNEMENT AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS
DE CE NOUVEAU PLAN VERT. SAINTE-JULIE SOUHAITE DEVENIR
UNE VILLE EXEMPLAIRE POUR L'ENSEMBLE DES PROJETS MUNICIPAUX
QUI SERONT MIS DE L'AVANT. FINALEMENT, LA VILLE RECONNAÎT
LE TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN VERT 2009 ET ENTEND
PROTÉGER LES ACQUIS EN DÉCOULANT.

*« Nous n'habitons plus la même planète
que nos aïeux : la leur était immense,
la nôtre est petite »*

— BERTRAND DE JOUVENEL



EAU POTABLE

➤ RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE EN UTILISANT DES APPAREILS ET DES TECHNIQUES APPROPRIÉS



- Analyser la possibilité de prolonger le réseau d'aqueduc dans le secteur rural du rang de la Vallée selon la volonté et la contribution des citoyens
- Modifier ou remplacer les systèmes de refroidissement et de climatisation à l'eau continue dans les édifices municipaux et étendre cette exigence aux industries, commerces et institutions (ICI)
- Remplacer les équipements sanitaires par des appareils à faible consommation d'eau dans les édifices municipaux
- Poursuivre les programmes d'aide financière pour l'installation d'appareils sanitaires ou autres équipements visant à réduire la consommation d'eau potable
- Trouver une solution de remplacement à l'utilisation d'eau potable pour le lavage des rues et pour l'arrosage des aménagements paysagers

➤ ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE



- Souligner la Journée mondiale de l'eau
- Informer la population des amendes applicables à la Ville si elle dépasse les débits établis par la Régie intermunicipale de l'eau potable (RIEP)
- Sensibiliser les jeunes participants des camps d'été à l'importance de l'eau potable
- Développer un projet de production d'une vidéo à des fins éducatives relative à l'approvisionnement en eau potable et au traitement des eaux usées
- Organiser des visites éducatives des installations de la RIEP
- Distribuer le livre « L'histoire de l'eau » traduit par le Réseau Environnement lors d'activités ciblées

EAUX USÉES

➤ SE CONFORMER AUX EXIGENCES DU MDDELCC EN MATIÈRE DE REJET D'EAUX USÉES



- Installer ou modifier tout équipement ou procédure permettant l'amélioration du fonctionnement de l'usine d'épuration et la réduction des débris rejetés lors de grandes crues

➤ SENSIBILISER CONTRE LES REJETS INOPPORTUNS DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE



- Contrôler les rejets des commerces et des industries ayant des activités à risques (huiles usées, produits chimiques, etc.)
- Tenir une campagne d'information sur les rejets ne devant pas être éliminés dans les appareils sanitaires
- Développer un projet de production d'une vidéo à des fins éducatives relative à l'approvisionnement en eau potable et au traitement des eaux usées
- Organiser des visites éducatives des bassins aérés et des installations de l'usine d'épuration

➤ RÉDUIRE L'IMPACT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LES EAUX SOUTERRAINES



- Adopter un programme de vidange périodique des fosses septiques en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville
- Poursuivre le travail d'inspection et de relevés des installations septiques et éviter qu'elles ne soient une source de pollution

EAU DE RUISSELLEMENT

➤ RÉDUIRE LA QUANTITÉ D'EAU DE RUISSELLEMENT ACHEMINÉE VERS LES SERVICES PLUVIAUX ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DANS LE RÉSEAU PLUVIAL



- Draguer et nettoyer les lacs de rétention des Outardes, des Cygnes et Armand-Frappier pour retirer les sédiments
- Installer un aérateur dans le lac des Outardes et analyser la différence de la qualité de l'eau après l'installation
- Réaliser le projet d'aménagement du lac des Cygnes
- Construire des bassins de rétention d'égout pluvial limitant le débit des eaux rejetées, notamment celui de la rivière au Trésor, située à l'extrémité ouest du parc de la Coulée
- Éliminer les raccordements de gouttières au système pluvial

➤ ASSURER LA PRÉSERVATION ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



- Aménager un deuxième dépôt à neige du côté sud de la ville
- Réduire l'impact des fertilisants et des détergents sur la qualité de l'eau
- Implanter des cases de stationnement municipales expérimentales avec divers matériaux de recouvrement écologiques
- Évaluer les résultats des aménagements réalisés avec des méthodes de drainage écologiques et modifier la réglementation pour les autoriser le cas échéant
- Éliminer les problèmes d'érosion de sol causés par les eaux de vidange des piscines
- Informer les entrepreneurs en construction et en aménagement des mesures de protection prévues à la réglementation pour prévenir l'érosion des sols en raison du ruissellement
- Entreprendre des projets de plantation et de naturalisation des berges, notamment en milieu agricole

air

QUALITÉ DE L'AIR ET GESTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

➤ MAINTENIR UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS



- Accroître la sensibilisation sur les nuisances associées aux appareils de chauffage au bois
- Analyser la qualité des appareils de chauffage au bois existants et réduire leur potentiel de nuisances
- Accroître la sensibilisation sur les nuisances associées aux risques liés au radon
- Instaurer des mesures réglementaires afin de contrer, de façon préventive, l'infiltration de radon dans les nouvelles résidences

➤ ASSURER UNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES) PAR RAPPORT AU PROCHAIN BILAN



- Mettre à jour le bilan des GES et poursuivre les démarches de réduction
- Devenir membre et profiter de l'expertise de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Poursuivre la campagne de sensibilisation « J'éteins pour un environnement sain »
- Former les employés utilisateurs des véhicules municipaux à l'éco conduite et promouvoir ce mode de conduite
- Réduire les GES produits par la flotte de véhicules municipaux
- Procéder à une plantation d'arbres annuelle afin de compenser les émissions collectives





➤ RÉALISER UN PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Documenter la variation des conditions climatiques passées et à venir du territoire
- Déterminer les répercussions possibles sur les pratiques et les ouvrages municipaux
- Informer la population des conséquences anticipées des changements climatiques
- Ajuster le plan de mesures d'urgence de la Ville en incluant les changements climatiques comme un facteur potentiel de perturbations

*« Va prendre tes leçons dans la nature,
c'est là qu'est notre futur »*

— LÉONARD DE VINCI



mobilité
DURABLE

MOBILITÉ DURABLE

➤ RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'UTILISATION SPONTANÉE DES VÉHICULES



- Modifier la réglementation pour permettre la mixité des usages ainsi que la densification de ceux-ci dans certains quartiers ciblés
- Encourager les projets de revitalisation et la réalisation d'idées novatrices privilégiant l'utilisation des transports collectifs et alternatifs
- Permettre des stationnements écologiques et une réduction du nombre de cases en fonction des conclusions des projets expérimentaux
- Promouvoir et valoriser l'utilisation des transports collectifs et alternatifs

➤ AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ALTERNATIFS



- Travailler de concert avec les organismes et les partenaires de la Montérégie pour améliorer et diversifier les offres de transports collectifs et alternatifs sur la couronne sud, notamment pour le développement de l'axe EST-OUEST
- Poursuivre les démarches dans la planification de voies réservées sur les autoroutes 20 et 30
- S'assurer que les mesures de mitigation en vue des travaux dans le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et au pont Champlain soient adéquates afin de minimiser l'impact sur la fluidité des transports collectifs et alternatifs
- Améliorer le confort et la sécurité des usagers aux arrêts d'autobus et aux points de débarquement
- Finaliser les aménagements au plan directeur des voies cyclables
- Évaluer lors de travaux de réfection exécutés par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports des options d'aménagement supplémentaires pour rendre plus sécuritaires les déplacements à vélo
- Assurer un éclairage sécuritaire dans les sentiers pédestres et cyclables
- Planifier des cases de stationnement pour voitures vertes dans les espaces publics et accompagner les entreprises dans cette démarche



➤ VALORISER LES ACTIONS FAVORISANT L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS



- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques aux endroits stratégiques
- Promouvoir l'utilisation de véhicules électriques

➤ OPTIMISER L'UTILISATION ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA FLOTTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX



- Limiter l'usage des véhicules municipaux énergivores
- Favoriser le remplacement des véhicules ou des équipements motorisés municipaux lorsque nécessaire par des véhicules moins énergivores
- Munir les véhicules municipaux de mode d'alimentation et d'équipements alternatifs plus respectueux de l'environnement lorsque possible

*« Il n'est pas important de savoir les noms
des arbres pour les protéger.
Il suffit de les aimer... »*

— TONY LE SAUTEUR



FORESTERIE URBAINE, ESPACES VERTS ET MILIEUX NATURELS

➤ ASSURER LA PÉRENNITÉ DES PARCS ET DES ESPACES VERTS EXISTANTS



- Préserver la densité du couvert forestier sur l'ensemble du territoire
- Poursuivre la réalisation du Plan d'action contre l'agrile du frêne
- Se doter d'un Plan directeur des milieux naturels et des forêts urbaines présentant :
 - un inventaire complet des arbres publics et privés si nécessaire
 - la mise en œuvre d'actions pour protéger et conserver le couvert forestier
 - des recommandations pour bonifier la plantation dans les espaces appropriés

➤ DENSIFIER LE COUVERT ARBORICOLE URBAIN



- Réaliser des projets de plantation, notamment dans les bretelles d'accès de la sortie 102 de l'autoroute 20 et dans les espaces adjacents aux voies rapides
- Poursuivre le programme de plantation d'arbres de la Place des générations établi sur 20 ans

➤ PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LA BIODIVERSITÉ



- Réaliser le projet de mise en valeur des étangs Antoine-Charlebois
- Évaluer les possibilités d'acquérir des terrains offrant un potentiel d'aménagement, notamment en vue du prolongement de corridors écologiques et de la création d'une forêt nourricière

➤ ENCOURAGER LES CITOYENS À PROTÉGER LES ARBRES ET LES SOUTENIR
DANS LEURS EFFORTS DE PLANTATION



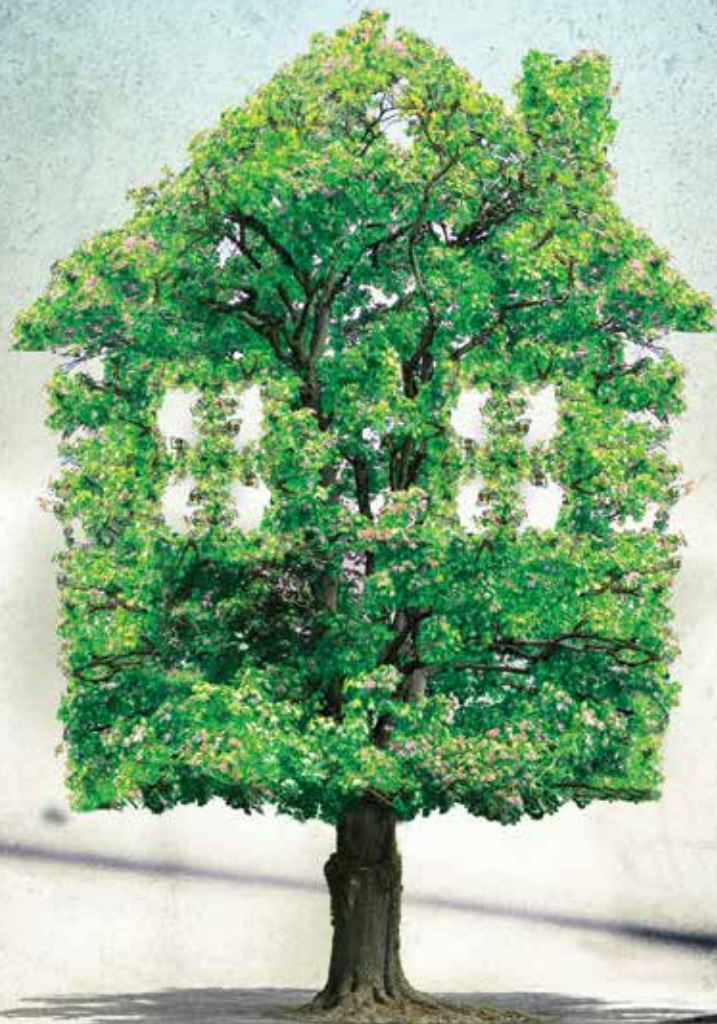
- Promouvoir la Politique de l'arbre
- Organiser des activités de sensibilisation mettant en valeur les bienfaits des arbres
- Poursuivre les programmes d'aide à la plantation pour encourager les citoyens, les groupes communautaires, les écoles et les ICI à participer
- Organiser des projets de plantation collective
- Concevoir une activité de rallye accessible à tous à l'arboretum



*« Le peu qu'on peut faire,
le très peu qu'on peut faire,
il faut le faire... »*

— THÉODORE MONOD

bâtiments



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS VERTES

➤ SENSIBILISER LES CITOYENS AUX PRINCIPES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET AUX MÉTHODES DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE



- Offrir des conférences, des ateliers ou des kiosques d'information sur l'efficacité énergétique, la construction et la rénovation écologique
- Former les inspecteurs en bâtiment aux pratiques de construction durable

➤ ENCOURAGER LES PROJETS D'HABITATION DURABLE



- Instaurer un programme de soutien à la construction et à la rénovation verte

➤ ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES ICI AUX EFFORTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION VERTE



- Modifier la réglementation pour exiger des toits blancs ou végétalisés sur les toits plats des ICI et des immeubles multifamiliaux
- Promouvoir les initiatives de reconnaissance écologique d'organismes reconnus auprès des écoles

➤ AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX



- Réaliser l'agrandissement des ateliers municipaux en visant des critères écologiques et une haute performance énergétique
- Améliorer le fonctionnement du système mécanique à l'hôtel de ville
- Bénéficier d'un accompagnement professionnel en tant que membre de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie



*« Pour ce qui est de l'avenir,
il ne suffit pas de le prévoir
mais de le rendre possible. »*

— ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

matières
RÉSIDUELLES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

➤ CONSOLIDER L'APPLICATION DU PRINCIPE DES 3RV : RÉDUIRE À LA SOURCE, RECYCLER, RÉUTILISER ET VALORISER, EN INCLUANT LES ICI



- Animer des kiosques environnementaux sur les matières résiduelles
- Mesurer le poids des différentes matières résiduelles julievilleises annuelles et cibler les améliorations possibles
- Concevoir un atelier de sensibilisation sur les techniques 3RV sur une clé USB, prête à utiliser pour les enseignants
- Préparer des capsules vertes municipales en lien avec les matières résiduelles
- Sensibiliser les citoyens aux différentes méthodes de compostage individuelle (privée) et collective (usine de biométhanisation)
- Inciter les ICI à prendre part activement aux efforts des 3RV en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville
- Améliorer les divers types de collectes en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville
- Encourager l'utilisation des écocentres
- Valoriser l'herbicyclage
- Participer à la Semaine québécoise de réduction des déchets
- Éliminer la présence de bouteilles d'eau refroidies dans les édifices municipaux

➤ PARTICIPER À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



- Sensibiliser les détaillants d'alimentation, les restaurants et les citoyens au gaspillage alimentaire
- Soutenir les organismes engagés dans la distribution et l'aide alimentaire



*« Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe,
sinon une plante dont on n'a pas
encore découvert les vertus. »*

— RALPH WALDO EMERSON

sol
ET NUISANCES

SOLS

➤ METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DES SOLS AGRICOLES ET LE TRAVAIL DE SES EXPLOITANTS



- Analyser les demandes d'exclusion dans les zones concernées de façon à consolider la trame agricole
- Reconnaître l'histoire et le travail des exploitants agricoles
- Mettre en lumière les initiatives environnementales des exploitants en collaboration avec les organismes partenaires
- Valoriser les cultures locales et biologiques et la diversification des cultures

➤ ASSURER LA PRÉSERVATION ET LA QUALITÉ DES SOLS



- Informer des mesures de protection pour prévenir l'érosion des sols agricoles
- Participer aux efforts de protection des sols agricoles : bandes riveraines, haies brise-vents, graminées à croissance rapide, etc.
- Assurer la stabilité des sols municipaux présentant des pentes importantes
- Bonifier le registre des terrains contaminés

➤ RENFORCER LA SENSIBILISATION VISANT L'UTILISATION RESTREINTE DES PESTICIDES ET EN MESURER LA RÉDUCTION



- Lancer une campagne d'information pour un couvert végétal en santé
- Former les employés municipaux concernés au code de gestion des pesticides
- Estimer la quantité de pesticides qui entrent dans les sols et viser leur réduction

NUISANCES

➤ SURVEILLER LES SOURCES POTENTIELLES DE NUISANCES, LES ÉLIMINER OU EN ATTÉNUER L'IMPACT



- Demeurer vigilants face aux nuisances (bruit, éclairage, odeur, carrière, graffitis)
- Adopter des solutions ou réviser la réglementation au besoin pour réduire ou éliminer les nuisances
- Intervenir rapidement en cas de plaintes ou de nuisances observées
- Mettre à jour la campagne de bon voisinage

➤ POURSUIVRE LES EFFORTS DE RÉDUCTION DES EFFETS DE L'HERBE À POUX



- Sensibiliser les citoyens aux problèmes de santé occasionnés par l'herbe à poux
- Maintenir la participation de groupes communautaires dans les efforts de sensibilisation et d'arrachage de l'herbe à poux
- Renforcer les exigences de l'entretien des terrains vagues
- Assurer l'arrachage ou le fauchage de l'herbe à poux avant sa floraison dans les parcs municipaux et autres espaces publics ou réaménager les surfaces par un autre couvert végétal



*« Ne doutez jamais qu'un petit groupe
de citoyens engagés et réfléchis
puisse changer le monde.
En réalité, c'est toujours
ce qui s'est passé »*

— MARGARET MEAD

ville



GESTION MUNICIPALE ÉCORESPONSABLE

➤ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN VERT



- Procéder à l'ensemble des actions du Plan vert
- Évaluer la réduction de l'empreinte écologique municipale, notamment en matière de GES

➤ ASSURER DES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX ÉCLAIRÉS DANS L'ENSEMBLE DES ACTIONS MUNICIPALES



- Se doter d'une politique d'approvisionnement écoresponsable comprenant :
1) un engagement au principe des 3RV, 2) une grille de pondération pour analyser les qualités environnementales des produits et services (cycle de vie, entretien, retombées sociales, élimination en fin de vie, etc.) et en évaluer les avantages à long terme et 3) un écart acceptable à l'intérieur duquel le produit ou le service le plus écologique serait choisi
- Se doter d'une charte d'interventions durables pour tous travaux dans les immeubles municipaux
- Se doter d'un guide de produits promotionnels écoresponsables
- Se doter d'un guide d'événements écoresponsables
- Communiquer les orientations et les objectifs du Plan vert aux employés municipaux et tenir compte de leurs suggestions

➤ FOURNIR DES OUTILS AUX CITOYENS POUR FAIRE DE LEUR ENVIRONNEMENT COLLECTIF UN MILIEU DE VIE SAIN



- Accompagner les citoyens vers des choix environnementaux durables

EN *conclusion...*

...JE VOUS REMERCIE D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE PARCOURIR LA NOUVELLE ÉDITION DE NOTRE PLAN VERT QUI, JE L'ESPÈRE, VOUS AURA INCITÉ À RÉFLÉCHIR AUX PETITS GESTES QUE VOUS POUVEZ POSER AU QUOTIDIEN POUR PRÉSERVER NOTRE SI BELLE PLANÈTE.

LES DÉCISIONS QUE NOUS PRENONS AUJOURD'HUI AURONT DES IMPACTS SUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS. IL M'IMPORTE QUE NOUS AYONS TOUS LA CHANCE DE PROFITER D'UN ENVIRONNEMENT OÙ IL FAIT BON VIVRE ET OÙ ON PEUT GRANDIR ET VIEILLIR EN SANTÉ.

C'EST POURQUOI, GRÂCE AUX DIVERSES MESURES CONTENUES DANS CE DOCUMENT, NOUS CONTINUERONS D'ENCOURAGER L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS PERMETTANT DE RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE.

NOUS AVONS DÉJÀ PARCOURU BEAUCOUP DE CHEMIN EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT GRÂCE AUX DIFFÉRENTS PROGRAMMES MUNICIPAUX, CERTES, MAIS AUSSI ET SURTOUT GRÂCE À LA POPULATION QUI NOUS A DÉMONTRÉ À maintes reprises QUE LES CITOYENS SONT PRÊTS À MODIFIER LEURS COMPORTEMENTS ET HABITUDES DE VIE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT.

DANS NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE, NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À NOUS DÉMARQUER EN TANT QUE VILLE VERTE. GRÂCE À CE PLAN VERT, JE SUIS CERTAINE QUE NOUS DÉPASSERONS CET OBJECTIF EN DEVENANT UNE VÉRITABLE RÉFÉRENCE DANS LE MILIEU MUNICIPAL.

SUZANNE ROY, MAIRESSE



SAINTE-JULIE

ville.sainte-julie.qc.ca